



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Laon, le 22 mars 2024,

RENCONTRE PARTENARIALE ENTRE LE DÉPARTEMENT DE L'AISNE ET LA PRÉFECTURE AUTOUR DES POLITIQUES DU HANDICAP

Accueillie au sein de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH), Madame ROUSSEL, sous-préfète de Soissons a échangé ce jour avec les équipes en charge de l'Autonomie, du Grand âge et du Handicap du Conseil départemental.



La vice-présidente du Conseil départemental de l'Aisne, en charge de l'Autonomie, du Grand âge et du Handicap, Anne Maricot, a accueilli ce jour la sous-préfète de Soissons, Carine Roussel, qui assure le rôle de référente départementale handicap et inclusion pour le compte des services de l'État.

En rappelant que le Conseil départemental est la collectivité en charge des solidarités humaines et territoriales, et que les politiques du handicap et de l'autonomie se trouvent au cœur de ses compétences, cette rencontre avait pour but de mieux faire connaître le rôle, l'organisation et les missions du Département sur ces enjeux.

Elle a également permis de présenter les défis relevés par la maison départementale des personnes handicapées (MDPH), guichet unique d'accès simplifié aux droits et prestations pour les personnes handicapées (enfants et adultes), depuis la loi du 11 février 2005.

Cette rencontre permet, enfin, pour la représentante de l'État, de mieux identifier les acteurs et les processus internes au Département, sur les questions du handicap et de l'autonomie, et donc de favoriser le décloisonnement des approches et des relations de travail entre les services de l'État et ceux du Conseil départemental.

« L'expertise du Conseil départemental, sur les politiques du handicap, atteste de l'importance de cet échelon de collectivité pour nos concitoyens. Faire partager notre mission, c'est à la fois faire reconnaître notre apport et valoriser les compétences de nos agents, en agissant quotidiennement au service des Axonais. » souligne Anne Maricot.

« Je suis ravie de **lancer officiellement ma mission en tant que référente handicap et inclusion pour la Préfecture de l'Aisne, par cette visite de la MPDH**, un acteur incontournable pour accompagner les personnes en situation de handicap dans tous les domaines de la vie. Afin de mener à bien mes missions, il me sera indispensable de travailler avec ses services au quotidien » confirme Carine ROUSSEL, sous-préfète de Soissons.

La qualité des échanges conduits lors de cette première rencontre a permis de faire émerger des axes de travail concrets à mener de façon partenariale. Des rendez-vous réguliers seront ainsi tenus afin de poursuivre ce partenariat et cette complémentarité d'action entre les services de l'Etat et le Conseil départemental sur les politiques du handicap.

Contacts Presse

Conseil départemental de l'Aisne presse@aisne.fr
03 23 24 89 52 – 06 38 99 23 82

Préfecture de l'Aisne pref-communication@aisne.gouv.fr 03 23 21 82 15 – 06 07 98 05 83 – 06 85 47 34 69